



BP JEPS Educateur Sportif mention AAN « Activités Aquatiques et Natation »

OBJECTIF(S) :

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation et du Sport option Activités Aquatiques et de la Natation confère le titre de MNS (Maître-Nageur Sauveteur). Le Maître-Nageur Sauveteur est le garant de la sécurité des baigneurs. En tant qu'éducateur sportif, il peut enseigner la natation ainsi qu'animer des activités aquatiques contre rémunération.

Cette formation est encadrée par l'arrêté du 29 juillet 2021 (NOR : SPOV2123682A)

MÉTIER VISÉ :

Maître-nageur sauveteur

PUBLIC/PRÉ-REQUIS

Personnes sportives et aquatiques titulaires du BNSSA et du PSE 1 à jour.

Prérequis :

Être titulaire du PSE 1 ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue.
Être titulaire du BNSSA assorti de la mise à jour de la formation continue le cas échéant.
Faire une demande d'inscription à la formation en ligne
Présenter une pièce d'identité en cours de validité
Présenter un certificat médical de non contre-indication à l'exercice et l'encadrement des activités aquatiques de la profession de maître-nageur-sauveteur datant de moins de trois mois à la clôture des inscriptions, établi conformément au modèle figurant en annexe IV de l'arrêté du 29/07/2021
Toutes ces pièces doivent être présentes dans le dossier d'inscription du candidat
Réaliser un 400m nage libre en moins de 7min40, performance attesté une personne titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité et selon le modèle d'attestation figurant en annexe V de l'arrêté du 29/07/2021. Ce test peut être réalisé lors de la journée de sélection.
Pouvoir présenter un casier judiciaire vierge

PROGRAMME DE FORMATION

UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

UC 3 - CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION

UC 4 - MOBILISER LES TECHNIQUES DES ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE

COMPÉTENCES VISÉES

- C1.1 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- C1.2 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- C1.3 - Contribuer au fonctionnement d'une structure.
- C2.1 - Concevoir un projet d'animation
- C2.2 - Conduire un projet d'animation
- C2.3 - Evaluer un projet d'animation
- C3-1 - Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique
- C3.2 - Conduire la séance, le cycle, d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique
- C3.3 - Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage des activités aquatiques et de la natation dont l'aisance aquatique
- C4.1 - Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques adaptées aux différentes activités aquatiques et de la natation.
- C4.2 - Maîtriser et faire appliquer les règlements adaptés aux activités aquatiques et de la natation.
- C4.3 - Garantir la sécurité dans tous les lieux de baignade et de pratique des activités aquatiques et de la natation.
- C4.3 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques dans le cadre des activités aquatiques et de la natation

METHODES PÉDAGOGIQUES/ ENCADREMENT

Apports de connaissances, partage d'expérience, mises en situation individuelles et collective, travaux de groupe.

ENCADREMENT :

Des formateurs habilités





BP JEPS Educateur Sportif mention AAN « Activités Aquatiques et Natation »

Sélection :

- Dossier complet comprenant les pré-requis et un CV ainsi qu'un dossier de motivation de 5 pages
- Epreuves aquatiques
400m nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes
100m 4 nages chronométré et évalué sur la technique
- Entretien de 30 minutes permettant d'échanger avec un jury sur les expériences passées et les motivations

Nombre de participant(s) :

20 participants maximum

Modalités et délai d'accès :

Nécessite la présence à l'ensemble de la formation et la réussite aux épreuves
Pré-inscription en ligne sur www.cfmm.fr
Dossier d'inscription complet
Contrôle des pièces justificatives

Accessibilité handicapée :

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap.
Contacter plusieurs mois en amont de la formation :
- Le responsable de la formation, pour évaluer la faisabilité de l'action de formation en fonction du handicap.
- un médecin agréé par la DRAJES pour étudier les aménagements d'épreuve possible.
(nous contacter pour connaître le nom du médecin agréé)

MODALITES D'EVALUATIONS

SUIVI DE L'ACTION :

Emargement à la demi-journée

EVALUATION DE L'ACTION :

Evaluation selon l'article A. 212-47-3 du code du sport et l'arrêté du 29/07/2021

A L'ISSUE DE CE STAGE, VOUS RECEVREZ :

Une attestation de fin de formation et de réussite aux épreuves
L'Organisme de formation présente les résultats au jury de la DRAJES. Si les résultats sont validés par le jury. La DRAJES édite les diplômes, les lauréats reçoivent leurs diplômes par voie postale.

INDICATEURS DE PERFORMANCE:

sont accessibles sur notre site internet : « Nos indicateurs » : <https://www.cfmm.fr/qui-sommes-nous/quelques-chiffres/>

Durée/DATES:

966 heures de formation dont :
- 616 heures en centre
- 350 heures en structure d'alternance

La formation se déroule du mois de mai à décembre.

LIEU(X) :

CFMM de Thônes

Piscines partenaires : Plage de Thonon, Piscine d'Ugine, Centre nautique Guy Châtel à Bonneville, Piscine du canton de Thônes (La Clusaz, Grand Bornand, Thônes, Aquatlantys)

COÛT ET FINANCEMENT : SONT ACCESSIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET : « NOS TARIFS » : [HTTPS://WWW.CFMM.FR/TARIFS/](https://www.cfmm.fr/tarifs/)





BP JEPS Educateur Sportif mention AAN « Activités Aquatiques et Natation »

INFORMATIONS PRATIQUES

La MFR des Métiers de la Montagne / CFMM vous accueille au cœur des montagnes, dans un cadre grandiose. Elle dispose de salles de classe, d'une salle informatique, d'une connexion en WIFI.

Hébergement :

Plusieurs hôtels dans un rayon de 15 km (Une liste des hébergements possibles vous sera communiqué lors de l'inscription)

Restauration :

Restauration possible sur place (self ouvert le midi en période scolaire).
Repas tirés du sac : Mise à disposition d'une salle hors sac avec micro-onde.

Modalités d'accès :

En voiture :

Depuis Annecy (30 min) : prendre la direction de Thônes , continuer sur D909, Au rond-point, prendre la 2nde sortie : Rue Saint Blaise, au rond point prendre la 1ère sortie : Route de Tronchine.

Transport collectif :

Gare la plus proche : Annecy, puis bus ligne Y62-Y63 jusqu'à la Gare routière de Thônes.

Puis continuer à pied : prendre : Rue du Plateau des Glières vers Passage du Vieux Pont, prendre Rue Blanche, puis prendre à droite : rue Louis Haase, au rond point : 1ère sortie Route de Tronchine.

CONTACT

Responsable de l'action : Loïc QUATTROCCHI => mfr.cfmm@mfr.asso.fr

MFR DES METIERS DE LA MONTAGNE / CFMM

1 route de Tronchine BP 51

74230 THÔNES

Tel : 04 50 02 00 79